

N° 1092

du 16
JANVIER
2018



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P4 Au terme de la première phase 2012-2017

Le programme national de développement de la plateforme multifonctionnelle (PN-PTFM) veut évaluer ses performances

P3 Avec les récurrentes plaintes dues aux nuisances des églises bruyantes

Une police des cultes est désormais opérationnelle

** Objectif: plancher sur les mesures de coercition en cas de nécessité*



Le Chef d'Escadron Bélé Bédié,
Directeur des cultes

P6 Gestion de déchets plastiques, installation de ceinture verte, valorisation d'écomusée...

Le PNUD en appui à 6 organisations de la société civile

P6 Contamination des laits et farines infantiles
La vigilance toujours en vigueur, malgré des retraits par Lactalis

P3 Sur les terminaux mobiles et équipements informatiques, kaki, pagne...

Les exonérations de TVA annulées après un an d'essai

P4 Pour composer son personnel électoral

La CENI recrute pour 5032 postes, en emplois temporaires

Bonne & Heureuse Année 2018

AZIMUTS INFOS

Les bienfaits de la menthe

La menthe est une plante aromatique de la famille des Lamiacées facile à cultiver dans son jardin. En plus de parfumer vos plats, elle présente des propriétés intéressantes pour la santé, notamment pour ses vertus antioxydantes et digestives.

La menthe pousse souvent spontanément dans les jardins. Elle se multiplie facilement par division des rhizomes et des touffes ; elle peut même parfois devenir envahissante ! En cuisine, les feuilles de menthe parfument les desserts comme les salades de fruits, les compotes, mais aussi des plats comme le taboulé ou des sauces. La menthe sert aussi à préparer des infusions ou à parfumer des bonbons. Mais quels sont ses atouts pour la santé ?

La menthe a de bonnes capacités antioxydantes. Comme les autres plantes de la famille des Lamiacées, elle contient de l'acide rosmarinique, un puissant antioxydant. Les propriétés de cette molécule sont nombreuses : antiviral, antibactérien, anti-inflammatoire, antiallergique, anticancer... Dans une étude sur le contenu en acide rosmarinique des Lamiacées, la menthe se distinguait par sa teneur élevée.

Un atout pour la digestion

La menthe poivrée est traditionnellement utilisée pour aider à la digestion. L'huile essentielle de menthe poivrée contient un mélange de terpènes avec comme ingrédient actif le L-menthol qui possède des actions anti-infectieuses et anti-inflammatoires. Dans un petit essai clinique paru en 2015, 35 patients souffrant du syndrome de l'intestin irritable ont testé des gélules contenant de l'huile essentielle de menthe poivrée purifiée, pendant que 37 autres ont pris un placebo. La formulation testée semblait sûre et efficace pour soulager les symptômes du côlon irritable sur quatre semaines.

Le plaisir de bâiller en sept questions

Le bâillement n'est pas une simple ouverture de la bouche, mais un mouvement d'étirement musculaire. Pourquoi bâille-t-on ? Est-ce un plaisir ? Un réflexe ? À quoi cela sert-il ? Pourquoi le bâillement est-il communicatif ?

Le bâillement se déroule en trois phases, suivies d'une sensation de bien-être et de détente : une longue inspiration, une acmé, une expiration rapide, parfois accompagnée d'une stimulation des glandes lacrymales et associée ou non à des étirements. Sa fonction n'est qu'incomplètement élucidée. Le bâillement est un cycle respiratoire paroxystique, associé à une ouverture totale de la bouche, comportant, durant 5 à 10 secondes, des mouvements se succédant toujours dans la même séquence. Mais à quoi sert le bâillement ?

Les mouvements du bâillement sont les suivants :

*Une inspiration ample, lente et très profonde avec la bouche largement ouverte.

*L'expansion du pharynx peut quadrupler son diamètre par rapport au repos, simultanément à une ouverture du larynx avec abduction maximale des cordes vocales. L'inspiration d'air ne peut pas se faire par le nez pour bâiller, ni dents occluses.

*Un bref arrêt des flux ventilatoires à thorax plein, l'acmé, souvent associé à des mouvements d'étirement des membres et une occlusion des yeux.

*Une expiration passive bruyante et lente chez l'homme, rapide chez les primates, accompagnée d'une relaxation de tous les muscles concernés. La bouche se referme et le larynx reprend sa place initiale. Une sensation de bien-être se répand.

Le tout peut s'accompagner de bruits d'intensité variable, volontairement ou non modulable. Les mouvements thoraciques et diaphragmatiques ne diffèrent en rien d'une inspiration banale, alors que l'importance de l'ouverture pharyngo-laryngée accompagnant un visible abaissement du cartilage thyroïde et de l'os hyoïde est propre au bâillement et absente dans l'imitation du bâillement. À ces moments souvent les trompes d'Eustache, entraînant une brève baisse de l'audition ; une ouverture du cardia provoque un appel d'air intra-gastrique responsable d'une impression de plénitude abdominale...

À quoi sert le bâillement ?

L'éthologie plaide pour donner un rôle de communication non verbale au bâillement (effet de synchronisation d'humeur d'un groupe, signal de décroissance d'un état de tension relationnelle ?). Les travaux récents concernant le comportement d'attachement (mère-enfant ; individu-groupe, individu-individu) montrent le rôle essentiel de l'oxytocine et du noyau paraventriculaire de l'hypothalamus, comme pour le bâillement ; un lien permettant de comprendre le bâillement d'émotivité des primates ?

Chez l'homme, la signification sociale du bâillement est un signal de fatigue ou de nuui de l'interlocuteur. Ceci paraît plus un conditionnement psychosocial signifiant qu'une fonction physiologique. M. de la Salle, prêtre, instituteur des écoles chrétiennes, dans sa livraison de 1776 écrivait dans Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne : "Il faut surtout prendre garde en bâillant de ne rien faire qui soit indécent, et de ne pas bâiller excoessivement ; il est très malséant de le faire avec bruit ; et encore plus de s'allonger et de s'étendre en le faisant".

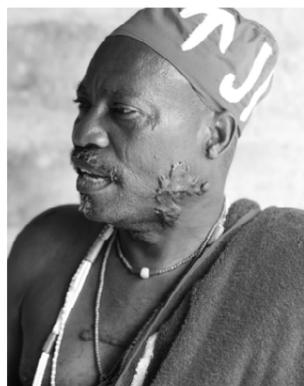
Enfin, il semble que le bâillement puisse devenir un réflexe conditionné comme les tests de renforcement par des récompenses alimentaires l'ont montré chez des primates non humains.

Religion

Mensah Amedegnato: un prêtre du vaudou moderne

Togbé Hounon Hounoubo Bahounsou, de son vrai nom Mensah Amedegnato est un curieux prêtre du Hebiesso, le dieu du tonnerre. Son visage porte les stigmates de ses origines ethniques et culturelles mais aussi de l'expérience de la vie. Comme beaucoup de Togolais engagée dans la lutte contre la dictature du général Eyadéma, sa vie bascule dans les années 1990 pendant la longue grève générale. L'ancien patron d'un syndicat de chauffeur dut s'exiler en Allemagne. Depuis plus de deux décennies, Mensah Amedegnato devenu Togbé Hounon Hounoubo Bahounsou en reprenant la charge de son père, est partagé entre deux mondes. Vraiment ? En vérité, tout en défendant les valeurs culturelles du sud-Togo, il lui arrive de penser européen, de se surprendre européen. "J'appartiens à l'Allemagne", dit-il ironiquement au détour d'une conversation en langue anglaise quand on lui fait découvrir qu'il parle anglo-allemand sans complexe. Désormais à la retraite, il passe sa vie entre l'Allemagne et son temple de Hebiesso à Agouégan (Togo).

Pour Togbé Hounon Hounoubo Bahounsou, la tolérance habite les religions traditionnelles. "Il n'y a point de prosélytisme et je ne promeus jamais ma chapelle", dit-il d'une voix pleine d'assurance. "Malgré mon titre élevé dans la hiérarchie, il m'arrive de consulter d'autres prêtres que



ceux du Hebiesso. C'est l'esprit de tolérance, d'entraide, de solidarité. Quand tu amènes un dieu étranger, nous le mettons au panthéon, et la vie continue", ajoute-t-il.

Puis il vire au rapport de l'homme avec les dieux. Nos dieux sous puissants mais nous le mettons pas au-dessus de tout.

"La religion de mes ancêtres est une religion de négociation. Nous négocions avec les dieux pour savoir la conduite à tenir dans la vie. A priori, c'est l'amour du prochain, son bonheur, son bien-être, qui sont la finalité des dieux. Un dieu est-il en colère ? On fait des sacrifices pour apaiser son courroux. C'est un dialogue permanent".

Puis il indique l'épaisse cicatrice quelque peu affreuse sur sa joue gauche. Une tumeur. L'opération a été délicate sinon désastreuse. Il était laissé pour mort. Puis, quand il revint à lui, il décida d'aller se soigner chez son père. "En fait, j'ai bravé un inter-

dit par négligence, à cause de l'exil. Avant de subir une opération de chirurgie, un prêtre du Hebiesso doit avoir l'avis des dieux. Cet oubli a failli me coûter la vie".

Marié à une allemande, Togbé Hounon Hounoubo Bahounsou crée l'Union des cultes traditionnels du Togo (UCTT) dont le but avoué est la promotion des valeurs traditionnelles et du culte vaudou au Togo.

Son objectif est d'arriver à consacrer une journée nationale de la célébration du culte vaudou et des religions endogènes au Togo. Chaque année, dans son village d'Agouégan, il fait célébrer les cultes au cours d'un festival de l'UCTT. Ce n'est que le début d'un long chemin pour aboutir à une journée officielle sur le plan national.

Edition

Abandon de l'édition des pamphlets antisémites de Céline

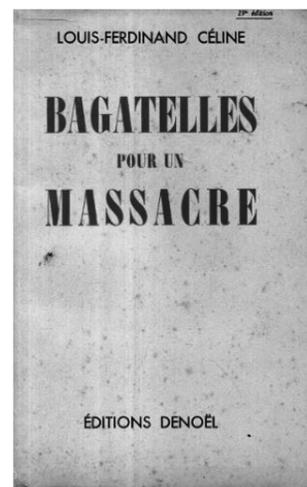
Gallimard suspend son projet de réédition des pamphlets antisémites de Céline, la maison a cédé aux levées de boucliers des opposants au projet.

La maison d'édition Gallimard a annoncé jeudi 11 janvier qu'elle suspendait son projet de publier les pamphlets antisémites de Louis-Ferdinand Céline. Antoine Gallimard, président des éditions, a justifié sa décision, "jugant que les conditions méthodologiques et mémorielles ne sont pas réunies" pour "envisager sereinement" ce projet.

La maison d'édition souhaitait publier trois pamphlets antisémites de l'auteur de Voyage au bout de la nuit : Bagatelles pour un massacre (1937), L'École des cadavres (1938) et Les Beaux Draps (1941, donc pendant l'Occupation).

Les pamphlets de Céline ne sont pas interdits en France, mais ils n'ont pas été réédités depuis la fin de la seconde Guerre mondiale. L'écrivain lui-même puis sa veuve, Lucette Destouches, âgée de 105 ans, s'y opposaient. Ils peuvent cependant aisément être consultés sur Internet ou achetés chez des bouquinistes.

"Les pamphlets de Céline appartiennent à l'histoire de l'antisémitisme français le plus infâme. Mais les condamner à la censure fait obstacle à la pleine mise en lumière de leurs racines et de leur portée idéologiques, et crée de la curiosité malsaine, là où ne doit s'exercer que notre faculté de jugement", a-



timé jeudi l'éditeur. Mais, at-il ajouté, "je comprends et partage l'émotion des lecteurs que la perspective de cette édition choque, blesse ou inquiète pour des raisons humaines et éthiques évidentes".

Dans un communiqué, l'éditeur parisien expliquait vouloir s'inspirer de l'édition publiée au Québec en 2012 par la maison canadienne Éditions 8. Il assurait que le livre serait accompagné d'une analyse du professeur d'université Pégis Tétamanz et d'une préface signée de l'écrivain Pierre Assouline. Or de nombreuses voix se sont élevées, notamment celle de Frédéric Potier, à la tête de la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, pour demander qu'un collectif interdisciplinaire incluant des historiens éclaire ces écrits, et que l'éclairage ne soit pas juste sur le plan littéraire.

Prix

Paul Auster, Prix interallié du Livre étranger 2018

L'écrivain américain Paul Auster a reçu le Prix du livre étranger JDD/France Inter pour son roman 4321 paru aux éditions Actes Sud. Il a été récompensé par un jury composé de : Nicolas Demorand, Augustin Trapenard, Ilana Moryoussef, Anne-Julie Bémont pour France Inter et Marie-Laure Delorme, Laëtitia Favro, Alexandre Fillon pour Le Journal du Dimanche. Paul Auster succède à l'auteur libyen Hisham Matar lauréat en 2017 pour La terre qui les sèpare.

Paul Auster est un écrivain né en 1947 dans le New Jersey. De 1965 à 1970, il étudie les littératures française, anglaise et italienne à Columbia University où il obtient un Master of Arts. Il publie à cette époque, des articles consacrés essentiellement au cinéma dans la Columbia Review Magazine. De 1971 à 1975, il s'installe à Paris et, en connaisseur attentif de notre langue, il traduit Dupin, Breton, Jabès, Mallarmé, Michaux et Du Bouchet. Uearth, son premier recueil de poèmes paraît aux États-Unis en 1974, puis en France en 1980, aux éditions Maeght. Sa Trilogie new-yorkaise, constituée de Cité de Verre (1987), Revenants (1988) et La Chambre dérobée (1988), paraît chez Actes Sud et connaît un succès immédiat. Suivront des essais, des recueils de poésie et de nombreux romans, dont Moon Pa-



lace (1990) ou encore Léviathan qui obtient en 1993 le Prix Médicis étranger.

Paul Auster a aussi écrit des pièces de théâtre dont Laurel et Hardy vont au paradis, jouée au Théâtre de La Bastille en 2000. Cité de verre qui a été adapté en bande dessinée par David Mazzucchelli. En 1993, La Musique du hasard a fait l'objet d'un film réalisé par Philip Haas. Passionné depuis toujours par le cinéma, Paul Auster réalise Smoke (Prix du meilleur film étranger au Danemark et en Allemagne) et Brooklyn Boogie en collaboration avec Wayne Wang. En 1998, il écrit et réalise Lulu on the bridge, avec Harvey Keitel, Mira Sorvino et Willem Dafoe, film sélectionné à Cannes dans la catégorie "Un certain regard".



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

Sur les terminaux mobiles et équipements informatiques, kaki, pagne

Les exonérations de TVA annulées après un an d'essai

Late Pater

Dans le cadre de la mise en œuvre du mandat social 2015-2020 du président Faure Gnassingbé, la loi de finances, gestion 2017, a soumis à un taux réduit de TVA de 10%, sur une période de 12 mois renouvelable, le **tissu kaki** et le **tissu imprimé (pagne)** importés, fabriqués ou vendus à l'état neuf au Togo. Par ailleurs, afin de promouvoir certains secteurs économiques (énergies renouvelables et économie numérique), la même loi a exonéré de la TVA, sur la même période, l'importation et la vente de **matériels de production des énergies renouvelables** et des **terminaux mobiles et équipements informatiques** destinés aux consommateurs. Bien avant, le 7 avril 2016, le gouvernement adopte une communication du mi-

nistre de l'Economie numérique relative à la suppression des droits de douanes sur les téléphones et le matériel informatique destinés aux ménages. Une analyse explicative avait été faite : plusieurs initiatives sont constamment prises depuis ces 5 dernières années dans le sens de l'amélioration de la qualité de service et de la baisse des coûts afin de rendre les produits TIC accessibles pour tous. Même si faire baisser les coûts des communications électroniques au Togo constitue toujours l'une des principales et profondes préoccupations du gouvernement, il faut reconnaître que des évolutions considérables ont été enregistrées par rapport à la courbe des tarifs. Par rapport à la qualité de service, il est souvent considéré que, pour permettre des communications fluides en tout temps et en tout lieu, il suffit d'étendre ou de



Cina Lawson, Ministre de l'Economie Numérique

renforcer les infrastructures TIC. Si cela est principalement vrai, il faut cependant noter d'autres facteurs déterminants tels que la qua-

lité des terminaux que l'on utilise. Or, l'un des obstacles dans l'acquisition des terminaux répondant aux normes et qualités requises,

ce sont les droits de douanes et autres taxes qui s'appliquent à ces équipements, obligeant le consommateur à se contenter des produits de moindre qualité et souvent issus du marché informel. Pour y remédier, la ministre de l'Economie numérique, Cina Lawson, a entrepris d'obtenir une suppression de taxes sur les terminaux et équipements informatiques destinés aux ménages. Voilà l'esprit qui a sous-tendu ladite communication suite à laquelle le conseil des ministres a donné mandat audit ministère pour engager des actions devant aboutir à la défiscalisation des terminaux mobiles et autres équipements informatiques destinés aux consommateurs. La mise en œuvre d'une telle mesure va permettre à toutes les couches sociales (y compris, enfants, élèves, étudiants, paysans, etc.) de pouvoir disposer de terminaux fixes ou mobiles de qualité à des prix plus bas et de profiter pleinement des investissements publics dans les communications électroniques.

« Dans un contexte où le secteur des TIC au Togo est en plein essor, la croissance économique du pays ne peut être envisagée sans la promotion et le développement de ces outils auprès du plus grand nombre », soutenait Cina Lawson sur une infographie qui célébrait la détaxation. Et d'ajouter : « quelle que soit la portée de ces efforts, le résultat sera vain si l'acquisition de terminaux de qualité n'est pas facilitée ».

Mais l'espoir est de courte durée. Ces mesures fiscales exceptionnelles n'étant plus reconduites dans la loi de finances 2018. Les députés ont voulu comprendre. « L'objectif visé par le gouvernement était de réduire le coût de ces biens en réduisant ou en exonérant leur importation et leur vente de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Malheureusement, l'application de ces mesures, qui crée un important manque à gagner en recettes au Trésor public, n'a pas atteint son objectif recherché car les investigations menées ont révélé que les prix des biens en question n'ont pas baissé. Ces mesures ne profitent donc pas aux consommateurs », leur a-t-on répondu. Bon à savoir : par rapport aux terminaux mobiles et équipements informatiques destinés aux consommateurs, l'exonération entraînerait, en moyenne, un renoncement de 3 milliards de francs Cfa au cordon douanier. Par contre, cette mesure devait entraîner l'augmentation de l'acquisition et de l'utilisation de ces équipements et, par conséquent, la hausse de la TVA à collecter sur les services fournis par les sociétés de télécommunication. Il s'agit ici de tous les consommateurs finaux (ménages et entreprises). Visiblement,

compte tenu du fait qu'une directive de l'Union porte harmonisation des législations des Etats membres en matière de TVA et donne plutôt la faculté aux Etats de soumettre ces deux biens à un taux réduit compris entre 5% et 10%, les députés togolais avaient bien fait de recommander à l'Exécutif de « plutôt prendre en compte l'exonération exceptionnellement sur une période de 12 mois renouvelable ».

Dans la foulée, la loi de finances 2018 institue la **taxe sur les entreprises des télécommunications, des technologies de l'information et de la communication installées au Togo** (nouveaux articles 185, 186, 187, 188 et 189 du code général des impôts) dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale. Son taux est de 5%. Les élus du peuple craignent que cette taxe impacte le coût de revient des différents produits et services et soit contraire à la politique nationale des télécommunications 2017-2021. Non, dit le ministère. « Les études ont démontré que le secteur des télécommunications est sous-taxé. Les types de taxation spécifiques d'usage dans le secteur sont la taxation des appels téléphoniques entrants, la taxation des appels locaux et la taxation sur les chiffres d'affaires des opérateurs. L'institution d'une taxe assise sur le chiffre d'affaires demeure la moins problématique en termes d'impact sur les coûts des télécommunications et des projets d'investissement des opérateurs car non seulement elle n'est pas une taxe assise directement sur le coût de la communication mais aussi la taxe est déductible au titre des charges d'exploitation des entreprises ».

En clair, l'objectif n'est pas d'impacter le coût de l'appel téléphonique car cette taxe est prélevée sur le chiffre d'affaires annuel hors taxe ; les deux premières taxes impactent directement sur le coût des télécommunications et sont supportées par les opérateurs non-résidents (cas des appels entrants) et par les consommateurs (cas des appels locaux). Et en termes de recettes fiscales, le gouvernement attend que cette taxe contribue au budget de l'Etat, gestion 2018, à hauteur de 7,5 milliards de francs Cfa en net.

Au Togo, l'Autorité soutient que la taxation de ce secteur est nettement en deçà des impositions requises dans bien de pays de la sous-région. Un rapport du FMI indique que « le secteur des télécommunications notamment la téléphonie mobile constitue certainement un gisement de recettes important ». C'est pourquoi, au-delà des impositions usuelles, la plupart des pays ont mis en place des modalités de taxations spécifiques.

Avec les récurrentes plaintes dues aux nuisances des églises bruyantes

Une police des cultes est désormais opérationnelle

* **Objectif: plancher sur les mesures de coercition en cas de nécessité**

Il ne fait plus bon vivre lorsque se loge à proximité de son domicile l'une de ces églises agitées dont la particularité est d'entretenir des nuisances sonores au mépris des heures de repos du voisinage. Les populations s'en plaignent et dénoncent le fait que les bruits nocturnes empêchent les enfants d'apprendre leurs leçons, les familles de trouver le sommeil puisque des églises débloquent leurs prières à 19 heures pour les achever vers 5h du matin, des églises tiennent leurs prières la nuit et de manière intempestive avec des hauts parleurs. Sous d'autres cieux, ces troubles à l'ordre public ont conduit des préfets à ordonner la fermeture des chapelles. Au Togo, on les vit, presque résignés au nom d'une liberté religieuse garantie par la Constitution togolaise (article 25). Au ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, on admet que les récurrentes plaintes faisant état de nuisances tous azimuts orchestrées par les organisations religieuses, culturelles et philosophiques retiennent de plus en plus l'attention du gouvernement. Le non-respect des normes requises en matière d'exercice de la liberté de religion, l'installation pléthorique et anarchique des associations religieuses, culturelles et ordres philosophiques auxquels s'ajoutent des pratiques peu orthodoxes engendrent des frustrations, voire des conflits, et sont en passe de fragiliser le tissu social.

En 2011, les députés ont profité de l'étude en commission de la loi sur les réunions et manifestations pacifiques publiques pour poser la ques-



Le Directeur des cultes, Chef d'Escadron Béli Bédiani, à gauche

tion : à quand une loi pour réglementer l'exercice des cultes ? « C'est indéniable que l'exercice des cultes à des lieux et à des heures non appropriées occasionnent des nuisances à certains citoyens qui, au demeurant, ont droit à la tranquillité. C'est pourquoi le gouvernement envisage d'engager une réflexion par rapport à cette préoccupation générale. Cela nécessitera une large concertation », avait répondu le ministère de l'Administration territoriale. Aujourd'hui, il se dit que « cette situation est davantage plus préoccupante pour le gouvernement que pour les populations ». Ajoutant que, dans l'optique de recherche d'une solution, le gouvernement a récemment procédé à la mise en place d'une « police des cultes » au sein de la Direction des cultes. Cette police, qui se veut une cellule de liaison entre la Direction des cultes et les forces de sécurité et de défense nationale, est composée de gendarmes et de po-

liciers et est placée sous les ordres du directeur des cultes, le Chef d'Escadron Béli Bédiani. Elle a pour attributions d'exercer un contrôle régulier renforcé à travers des investigations ciblées, de faire le suivi des activités cultuelles et de prendre des mesures de coercition en cas de nécessité. « Il importe de préciser que l'initiative dénote de la plus grande volonté des autorités de trouver une panacée au problème lié à l'exercice de la liberté de religion dans un Etat laïc qui est le nôtre », précise-t-on.

En août 2017, la Direction des cultes a organisé une rencontre avec les responsables des organisations religieuses. Avec cet objectif d'expliquer aux responsables des associations religieuses le plan du recensement des organisations religieuses au Togo. Les participants avaient échangé sur la laïcité de l'Etat et le mécanisme de mise en place des conseils consultatifs. Ils ont aussi fait des observations sur

l'avant-projet de loi sur l'exercice du culte.

A rappeler que la Direction des cultes est l'un des services centraux du ministère de l'Administration territoriale. Elle est chargée, conformément au principe de la liberté religieuse, de la mise en œuvre de la réglementation relative à l'exercice des cultes ; la gestion des questions en rapport avec la déclaration et le suivi du fonctionnement des églises, des ordres philosophiques et des couvents. Au Togo, les confessions religieuses prennent plusieurs dénominations : Eglise, Mission, Ministère, Alliance, Communauté, Centre, etc. Il faut préciser que la Direction des cultes assume ses missions, en liaison avec les services compétents en matière de sécurité et d'ordre public, notamment en ce qui concerne la police administrative, et la Commission nationale du Hadj, en ce qui concerne le pèlerinage à la Mecque.

Pour composer son personnel électoral

La CENI recrute pour 5 032 postes, en emplois temporaires

Late Pater

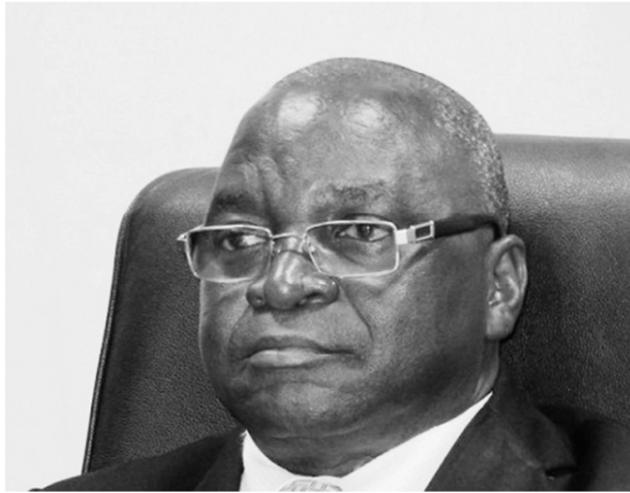
Le 10 janvier 2018, le gouvernement a adopté le décret qui fixe le nombre des Commissions électorales locales indépendantes (CELI) et leurs ressorts territoriaux, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi portant code électoral. Au total, 38 Commissions électorales locales indépendantes sont prévues. Il s'agit, en réalité, d'un coup de pouce donné à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dont les membres sont entrés en fonction depuis le 20 octobre 2017. Laquelle CENI a entamé ses activités pour la préparation des différents scrutins prévus en 2018. Elle a prévu d'entamer, dès ce mois de janvier, la révision des listes électorales. Et il lui faut du personnel.

Depuis le 12 janvier 2018, la CENI a lancé le recrutement dudit personnel électoral dans la perspective des prochaines consultations. En tout, pour ce premier appel à candidatures, **cinq mille trente deux (5.032) postes** sont offerts, répartis en 70 techniciens-maintenanciers, 170 formateurs, 4.600 opérateurs de saisie, 45 assistants comptables et financiers, 85 logisticiens, 50 administrateurs de bases de données, 10 développeurs d'application et 2 administrateurs de réseaux locaux d'entreprise. Il s'agit des emplois temporaires, également synonymes d'expérience professionnelle à capitaliser. «*La priorité sera donnée aux candidats ayant déjà une expérience en la matière avec la CENI du Togo. Ils devront, pour ce faire, joindre à leur dossier de candidature, leur attestation de travail délivrée par la CENI ou les CELI*», indique la note de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) qui gère le processus de recrutement pour le compte de la CENI «*dans un souci de conduite professionnelle et impartiale*».

Les personnes intéressées ont jusqu'au **20 janvier 2018 à 12 heures précises** pour faire acte de candidature sur toute l'étendue du territoire. Les dossiers de candidature doivent être déposés en physique uniquement (c'est-à-dire en version papier), tous les jours ouvrables de 7h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, aux points de service de l'ANPE (Campus de l'Université de Lomé, bloc pédagogique ; Adakpamé, non loin de la gendarmerie de Zoro bar ; Baguida, non loin des bureaux de la gendarmerie de Baguida), à l'agence de l'ANPE à Nyékonakpoé en face de la caserne des sapeurs-pompiers, au siège de l'ANPE à côté de l'ancienne Eglise catholique de Bè Kiklamé, aux agences régionales de l'ANPE à Tsévié, Atakpamé, Kpalimé, Sokodé, Kara et Dapaong, et au secrétariat du Préfet au niveau des préfectures de l'intérieur du pays. Le candidat doit

avoir pour motivation principale «l'engagement citoyen à accompagner le processus électoral au Togo». Les candidatures multiples aux mêmes postes sont éliminatoires et seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour l'entretien professionnel. Les différents tests ainsi que les entretiens professionnels se dérouleront aux lieux de dépôt des dossiers de candidature à Lomé et dans les directions régionales de l'ANPE à l'intérieur du pays.

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation adressée au DG de l'ANPE avec la mention «conditions du poste lues et approuvées» avant la signature, une copie légalisée des attestations de formation ou de diplôme (pour tous les postes sauf pour les opérateurs de saisie, une copie des attestations de travail, une copie des attestations de travail délivrées par la CENI ou la CELI le cas échéant, un curriculum vitae, une copie du certificat de la nationalité, une copie simple de la carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité ou



Pr Kodjona Kadanga, Président de la CENI

du récépissé de la demande de la carte nationale d'identité.

Pour être recruté, le candidat doit être disponible et libre de tout engagement. Le technicien-maintenancier doit d'abord avoir un diplôme universitaire équivalent au moins à BAC+2, avec une spécialisation en informatique ou maintenance informatique ou encore une expérience pertinente équivalente ; le formateur, un diplôme universitaire, équivalent au moins au BAC+2/

3, option informatique, électronique ou maintenance informatique ou encore une expérience pertinente équivalente ; l'opérateur de saisie, au moins le diplôme du BEPC avec une formation en secrétariat bureautique ou tout autre diplôme équivalent ; l'assistant comptable et financier, un niveau de formation équivalent au moins à BAC+2 en comptabilité, gestion, banque, finance ou tout autre diplôme équivalent, et maîtriser les logiciels de trai-

tement comptable ; le logisticien, un diplôme universitaire, équivalent au moins à BAC+2 (BTS), option logistique et transport ou gestion des entreprises ou encore une expérience pertinente équivalente ; l'administrateur de base de données, un diplôme universitaire équivalent au moins à BAC+2/4 avec spécialisation en informatique, et avoir des connaissances approfondies en développement des logiciels ; le développeur d'application, un diplôme universitaire équivalent au moins à BAC+4/5 avec spécialisation en informatique de gestion ; l'administrateur de réseaux locaux d'entreprise, un diplôme universitaire équivalent au moins à BAC+2, avec spécialisation en réseaux d'entreprise.

En rappel, trois scrutins sont attendus en 2018 : élections législatives, locales et référendaires. «*Conformément à notre loi fondamentale, c'est maintenant au peuple togolais tout entier, seul détenteur de la souveraineté nationale, qu'il appartient de se prononcer. Dans l'Etat de droit que nous construi-*

sons, nous ne pouvons pas prétendre substituer des voix plus autorisées au suffrage universel. En 2018, nos concitoyens seront plusieurs fois appelés à décider, par le vote, des grandes orientations de la vie nationale. L'aboutissement du processus de décentralisation permettra aux collectivités territoriales de se doter de représentants élus à l'issue des consultations locales attendues avec impatience. C'est une excellente occasion pour les nombreux talents, jeunes, femmes et hommes de qualité de se mettre au service de leurs communautés respectives et de la nation toute entière en prenant en main la démocratie et la gouvernance à la base. L'élection des députés à l'Assemblée nationale constituera également un important rendez-vous démocratique auquel je convie la classe politique et l'ensemble des électeurs à participer dans un esprit constructif», avait indiqué Faure Grassingbé, le 3 janvier dernier, dans son message de vœux à la nation.

Gestion de déchets plastiques, installation de ceinture verte, valorisation d'écomusée

Le PNUD en appui à 6 organisations de la société civile

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Togo a accordé, le vendredi 12 janvier 2018, des subventions d'un montant total de cent soixante-quinze mille (175.000) dollars, soit plus de quatre-vingt-seize millions (96.000.000) de francs Cfa, à six (6) organisations de la société civile, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM). La cérémonie de signature des protocoles de financement a eu lieu entre la Représentante Résidente du PNUD, Mme Khardiata Lo N'diaye, et les responsables des six organisations bénéficiaires, en présence du ministre de l'Environnement et des ressources forestières, André Kouassi Ablom Johnson.

Un communiqué de presse du Pnud précise que «*ces financements ont pour but de soutenir les initiatives communautaires innovantes, notamment celles pouvant contribuer à la conservation de la diversité biologique, la lutte contre les changements climatiques, la lutte contre la dégradation des terres et la lutte contre les produits chimiques et les déchets dangereux, tout en renforçant les moyens d'existence des populations*». «*Ce programme est pour nous d'une importance symbolique. Parce qu'il permet de soutenir des projets qui sont développés et mis en œuvre par les communautés à la base, en lien direct avec les populations concernées, pour une meilleure ges-*

tion des ressources naturelles, une meilleure protection contre les effets néfastes des changements climatiques mais également comme un levier important pour créer des revenus et offrir des opportunités d'auto-emploi et de création d'activités économiques» s'est réjoui Mme Lo N'diaye.

Les six (6) nouveaux projets, retenus au terme d'un processus de sélection rigoureux, portent sur la préservation des écosystèmes de montagnes, la conservation des forêts communautaires, le développement de la foresterie rurale, la promotion de l'écotourisme, la collecte et le recyclage des déchets plastiques, ainsi que la vulgarisation de bonnes pratiques de gestion durable des terres. Ils seront mis en œuvre, dans plusieurs régions du Togo, au cours des deux prochaines années. Les subventions accordées sont comprises entre 12 et 20 millions de francs CFA, par projet.

A Lomé, dans la préfecture du Golfe, en région Maritime, l'ONG Science et technologie africaine pour un développement durable (STADD) prévoit le renforcement des capacités d'une unité de collecte, tri et recyclage des déchets plastiques à Lomé. Cela devra se traduire, notamment, par le développement d'un modèle pour montrer le potentiel économique du recyclage des déchets plastiques ; de créer des emplois au profit des femmes et des jeunes déscolarisés ; de collecter, traiter, et recycler au moins 500 tonnes des déchets plastiques ; et de sen-



sibiliser pour la gestion des déchets plastiques. **A Aného**, dans les Lacs, toujours en région Maritime, l'Association des volontaires togolais et togolaises pour le développement (AVOTODE) s'est lancée dans la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel de l'écomusée Guin Doua d'Aného. Avec le financement, elle va poursuivre l'aménagement du site de l'écomusée Guin Doua d'Aného, pour le développement et la promotion de l'écotourisme ; renforcer une prise de conscience et appuyer la protection de l'environnement et la culture locale ; et soutenir les moyens d'existence de la population locale.

Dans le canton de Goundoga, préfecture de Tandouaré (Savanes), l'ONG Actions réelles sur l'Enfant et la femme (AREF) a sollicité l'appui à l'installation d'une ceinture verte autour de la Cuesta de Bombouaka et à la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles à Mandagou. Ils doivent se traduire par la conservation et l'utili-

sation de façon durable de la diversité biologique des écosystèmes des flancs de montagnes ; l'accroissement de la production agricole, par la vulgarisation et l'adoption de bonnes pratiques de gestion des terres ; l'amélioration du pouvoir économique des femmes de la localité.

Dans le canton de Agbandé-Yaka, dans le Doufelgou (région de la Kara), le Comité villageois de développement de Akpité (CVD Akpité) investit dans la conservation des écosystèmes naturels à Akpité, par la structuration agraire et la restauration des forêts. Le financement du Pnud lui permettra de développer et vulgariser les bonnes pratiques agricoles ; aménager, de façon endogène, une retenue d'eau pour la production permanente de plants en pépinière ; restaurer les forêts sacrées et communautaires et créer une plantation d'essences locales à haute valeur économique.

Depuis 2009, le PMF/FEM appuie et accompagne, jusqu'à hau-

teur de cinquante mille (50.000) dollars par projet, des actions identifiées par les communautés à la base et portées par les organisations de la société civile au Togo. Jusqu'en décembre 2017, rappelle le Pnud, le programme a financé quatre-vingt-un (81) projets, pour un montant total de plus de deux millions (2.000.000) de dollars. Ces projets comportent souvent des dimensions économiques, destinées à la création et/ou le renforcement des sources de revenus dans les communautés bénéficiaires.

Le ministre Johnson a appelé les organisations bénéficiaires à l'utilisation judicieuse des fonds alloués, qui participent aux différentes actions du gouvernement en matière de protection de l'environnement. Avant de féliciter la coordination du Programme et le Comité de pilotage pour le travail accompli lors du processus de sélection des projets. Pour ce round, plus d'une centaine de projets ont été déposés.

FOOTBALL/ DETECTION

Claude Le Roy : "Dénicher des talents cachés sur l'ensemble du territoire"

Le mercredi 17 janvier 2018, il sera procédé, à Lomé, au lancement officiel de l'édition 2018 du Concours de la jeune footballeuse et du jeune footballeur "Graines du Togo 2018". Initié par le Sélectionneur national, Claude Le Roy, ce concours est une grande première au Togo.

Hervé A.

Dédié aux jeunes footballeuses nées en 2000, 2001, 2002 ou 2003 et aux jeunes footballeurs nés en 2002, 2003, 2004 ou 2005, le concours dénommé "Graines du Togo 2018" est une initiative du Sélectionneur national Claude Le Roy, avec pour parrain le Président de la République. Le ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation Civique, la Fédération Togolaise de Football et des sponsors accompagnent ce projet.

"Le concours Graines du Togo 2018 permettra de dénicher les jeunes talents cachés sur l'ensemble du territoire, afin de disposer d'une cartographie des meilleures jeunes footballeuses et jeunes footballeurs potentiellement doués pour la pratique du football de haut niveau", a expliqué le Sélectionneur national Claude LE ROY dans un communiqué de presse.

Ce concours va se dérouler en

trois phases, à savoir la phase préfectorale (20-27 janvier et 10 février 2018), la phase régionale (24 février, 03-10 mars 2018) et la Grande Finale (22 avril 2018).

Dans la perspective du concours "Graines du Togo 2018", 48 encadreurs ont été formés lors de trois sessions tenues dans les différentes régions administratives du Togo, précise le comité d'organisation.

Ces encadreurs ont, à leur tour, formé leur équipe de 15 éducateurs par préfecture, en vue de conduire la tenue du concours sur chacun des sites sélectionnés, à la phase préfectorale. Ces formations se sont déroulées en deux phases (théorie et pratique) sous l'encadrement de membres du staff technique de l'Equipe Nationale.

Pour ce concours, le pays est subdivisé en six (06) zones géographiques comportant 39 préfectures et sous-préfectures ainsi que Lomé. En tout 42 sites abriteront les tests. Les inscriptions



se feront le jour du concours sur présentation d'un certificat de naissance et d'une photo passeport.

Dix ateliers et une phase de jeu composeront les tests dans le cadre du concours. Il s'agit de tests technique, physique et tactique et mental. Comme épreuves physiques, on aura la vitesse 20m, vitesse 40m, vitesse navette, détente et lancer de poids.

Au plan des tests techniques, on aura un parcours technique, des passes courtes, des tirs, la jonglerie et les passes longues. Enfin, une situation de jeu et lancer de touche pour l'évaluation des aptitudes tactiques. Le test mental sera évalué à travers la capacité des candidats à se surpasser lors des différentes épreuves. Chaque épreuve est notée sur la base d'un barème en rapport avec l'âge du candidat. Les candidats qui auront les meilleures moyennes seront retenus pour les phases suivantes. Les vainqueurs dans les deux catégories (garçon et fille) assisteront avec leur éducateur à la finale de la Ligue des champions de l'UEFA.

Dortmund punit Aubameyang

Sans son buteur fétiche Aubameyang suspendu par le club pour motif disciplinaire, le Borussia a manqué l'occasion de prendre la deuxième place de la Bundesliga en concédant un match nul à domicile 0-0 contre le modeste Wolfsburg. Le grand gagnant de cette 18e journée, la première des matches retour, est encore le Bayern Munich (44 pts), qui n'a pas fait de détails vendredi soir en s'imposant à Leverkusen 3-1.

La nouvelle la plus spectaculaire du jour n'est pourtant pas venue du terrain, mais de Twitter, moins de deux heures avant le coup d'envoi à Dortmund. Pour la troisième fois en deux saisons, le club annonçait que Pierre-Emerick Aubameyang était écarté de l'équipe pour indiscipline. Cette fois pour avoir manqué une réunion de l'équipe convoquée par l'entraîneur Peter Stöger samedi. "C'était une réunion importante, et il n'est pas venu" a expliqué le coach. "Logiquement, j'en tire la conclusion que ça n'est pas très important pour lui, qu'il n'est pas tellement concentré (sur les efforts de l'équipe). Nous en avons tiré les conséquences".

En novembre, l'international Gabonais avait déjà été suspendu pour avoir tourné une vidéo sans autorisation dans les installations du Borussia Dortmund. La saison dernière, il avait manqué un match de Ligue des champions, puni pour avoir fait un aller-retour à Milan sans autorisation pour participer à une soirée privée.

Côte d'Ivoire et Guinée piégées !

Respectivement 3e et 4e de la précédente édition CHAN, la Côte d'Ivoire (Groupe B) et la Guinée (Groupe A) ont raté leur entrée dans le CHAN 2018 en se laissant surprendre par la Namibie (0-1) et le Soudan (1-2) dimanche au Maroc.

Après la victoire sans bavure du pays-hôte, le Maroc, face à la Mauritanie (4-0) samedi en ouverture du CHAN 2018, la journée de dimanche a été marquée par plusieurs surprises. Dans l'autre match du groupe A, la Guinée, 4e de la précédente édition, s'est laissée surprendre par le Soudan (1-2) à Casablanca. Les Crocodiles du Nil ont ouvert le score par Omer de la tête sur corner (0-1, 19e). Il a fallu attendre le début de seconde période pour voir les hommes de Lappé Bangoura égaliser, là aussi de la tête par Sekou Camara, à la réception d'un centre (1-1, 55e).

Derrière, le Soudan a eu l'occasion de reprendre les devants, mais Bakhit a gâché une belle occasion en frappant au-dessus sur penalty ! Le tireur malheureux se rattrapait quelques minutes plus tard en profitant de la talonnade astucieuse d'un coéquipier et d'un contre favorable pour battre le gardien guinéen entre les jambes (1-2, 74e). C'est donc le Soudan qui crée la sensation et rejoint le Maroc en tête de la poule.

Dopage : Samir Nasri risque très gros !

Comme l'indique le quotidien espagnol AS, le joueur français s'expose à une grosse sanction à cause d'une transfusion réalisée lorsqu'il évoluait à Séville.

Fin décembre 2016, Samir Nasri était au cœur d'un scandale sur les réseaux sociaux. Le Marseillais avait publié sur son compte une photo de lui avec une infirmière de la clinique Drip Doctors, située aux Etats-Unis, le tout accompagné de messages à caractère sexuel. Il se disait que sa compagne pouvait avoir hacké son compte. Quoi qu'il en soit, si les péripéties du Français avaient fait beaucoup rire sur les réseaux sociaux, les conséquences peuvent être tout sauf drôles pour le joueur d'Antalyaspor.

La clinique elle-même avait annoncé avoir administré un traitement intraveineux au joueur, pour le maintenir en forme. Ce qui a poussé l'Agence Antidopage Espagnole à enquêter sur la nature des services proposés dans la clinique en question. L'Agence Antidopage du pays voisin a ensuite poussé la commission disciplinaire de l'UEFA à agir à cause d'une infusion de plus de "50 millilitres chaque six heures", ce qui va à l'encontre des règles de l'Agence Mondiale Antidopage comme l'indique AS. Pour contre-attaquer, le Français avait demandé un certificat thérapeutique rétroactif pour se protéger. Mais il a été refusé par l'UEFA, puis par le Tribunal Arbitral du Sport.

Si l'UEFA est encore en train de gérer son cas, le média espagnol indique qu'il risque la suspension maximale : quatre ans de sanction. C'est notamment dû au fait que le joueur ne pourra pas prouver que le traitement a été administré de façon involontaire, puisqu'il s'est rendu aux Etats-Unis exclusivement pour les suivre. Autant dire que Samir Nasri, déjà sur le départ d'Antalyaspor et notamment suivi au Mexique, est encore dans de beaux draps.

Coupe du Monde FIFA 2026

Ahmad : "soutenir la candidature du Maroc"

Face à la presse vendredi soir en vue de donner des assurances sur le déroulement du CHAN, le président de la Confédération africaine de football (CAF) n'a pas échappé aux questions relatives à la candidature du Maroc pour l'organisation de la Coupe du Monde de la FIFA 2026.

"En tant que président de la CAF, c'est une obligation pour moi de soutenir la candidature du Maroc. Maintenant nous avons instauré une manière de faire les choses, qui consiste à consulter et impliquer tout le monde. Donc, sur cette question le Comité exécutif se prononcera bientôt et même le

Congrès, dont une session se tiendra le 2 février 2018. Car, comme vous le savez, même au niveau de la FIFA c'est désormais le Congrès dans son ensemble qui vote le pays hôte de la Coupe du Monde de la FIFA", a expliqué à la presse, Ahmad.

Ces dernières années, le Maroc s'est lancé dans un chantier de professionnalisation de son football et a multiplié les candidatures à des compétitions pour baliser le terrain à l'organisation d'un Mondial. En 2015, il devait accueillir la Coupe d'Afrique des nations (CAN) mais avait finalement refusé d'organiser l'événement en raison de craintes liées à l'épidé-



mie d'Ebola.

Le pays dispose aujourd'hui de six stades répondant aux normes internationales et quatre autres sont en construction. "La capacité, nous l'avons. Le défi serait de ga-

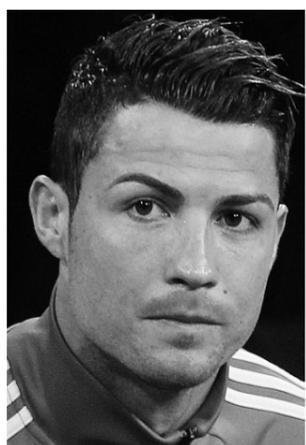
rantir un engouement, des recettes et du spectacle", a récemment commenté pour l'AFP Aziz Daoudi, ancien athlète et chroniqueur sportif.

ESPAGNE

Cristiano veut repartir à Manchester United cet été

Selon le média cité, Cristiano Ronaldo ne voudrait plus rester au Real Madrid en raison de la situation de crise du club et serait prêt à retourner en Angleterre.

Cristiano Ronaldo pourrait être l'un des joueurs principaux du mercato estival. Selon les informations de 'AS', l'entourage de Cristiano Ronaldo aurait révélé que le joueur se sentirait trahi par Florentino Perez, qui lui avait promis une augmentation après la fi-



nale de Ligue des champions à Cardiff.

Le joueur international a pourtant annoncé il y a quelques semaines son envie de prendre sa retraite au Real Madrid, avant de préciser que cela ne dépendrait pas de lui. La dite source affirme aujourd'hui que le club n'aurait toujours pas pris contact avec le joueur pour une prolongation.

Ajoutez à cela que Florentino ait confirmé que l'arrivée de Neymar serait un rêve lors de la cérémo-

nie de remise du Ballon d'or du Portugais, certains peuvent comprendre que le joueur se sente trahi. Cristiano Ronaldo ne fait plus partie des joueurs les mieux payés du monde, et il ne l'accepte pas.

Le quotidien madrilène affirme donc que tout cela pousserait le joueur vers la sortie et que celui-ci serait prêt à repartir à Manchester United dès l'été prochain après la Coupe du monde. Le Portugais lui-même l'aurait annoncé à ses coéquipiers...

Chiffres de la précarité des emplois pourvus au sein de l'économie en 2015

Ecrasant poids de l'informel à 90,7% contre 9,3% pour le secteur formel

Late Pater

Part de l'informel dans le PIB. En 2015, le secteur informel contribue à la formation du PIB nominal à hauteur de 35,9% contre 39,3% en 2014, soit une valeur ajoutée de 886,9 milliards de francs Cfa, en stagnation par rapport à l'année précédente. Globalement, la baisse

des activités informelles se remarque dans les secteurs tertiaires (18,4% en 2015 contre 21,6% en 2014) et secondaire (22,1% en 2015 contre 26,1% en 2014). Cette baisse de la contribution de l'informel à la formation du PIB est due particulièrement à la régression des activités informelles dans les branches Commerce (-11,1%) et

Activités d'hébergement (-39,9%). Dans le secteur secondaire, le recul de l'informel provient essentiellement des industries manufacturières (-24,9%). Dans le secteur primaire, les activités informelles conservent leur poids de 99,8% dans la valeur ajoutée brute du secteur.

Emploi dans l'économie en

2015. En 2015, la population totale est estimée à 6,9 millions d'habitants avec 2,6 millions d'actifs occupés. La population active occupée a augmenté de 68 894 personnes de 2014 à 2015. Dans l'ensemble, le secteur informel pourvoit plus d'emplois (90,7%) que le secteur formel (9,3%), traduisant ainsi la précarité des emplois au sein de l'économie. Cette prédominance de l'informel dans l'offre d'emploi est constatée dans tous les secteurs d'activité.

L'analyse selon les secteurs d'activité, tous types d'emplois confondus, montre que les secteurs primaire et tertiaire offrent respectivement 41,5% et 42,1% des emplois disponibles en 2015. Dans le secteur primaire, les employés se retrouvent pratiquement dans la production vivrière (97,7%). Quant au tertiaire, les branches qui ont le plus employé de main d'œuvre sont le commerce (47,8%), les activités d'hébergement et de restauration (12,1%), les activités de services collectifs, sociaux et personnels (12,4%) et les transports routiers et par conduites (7,9%). Dans le secteur secondaire, qui emploie 16,3% des actifs occupés en 2015, la majorité des emplois se retrouve dans les branches Fabrication de textiles, d'articles d'habillement et en cuir (47,5%) et Travaux de construction (20,3%).

Evolution des emplois du PIB

Une croissance économique tirée par la demande intérieure. La demande intérieure est composée des dépenses de consommation finale (des ménages, des administrations publiques et des ISBLSM) et de l'investissement qui est composé de la formation brute de capital fixe (FBCF) et des variations des stocks (VS).

La consommation finale constitue la part des ressources destinées à satisfaire les besoins individuels et collectifs des ménages, des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). La consommation finale ici sous-entend la dépense de consommation finale et non la consommation finale effective. A prix constants de 2007, la consommation finale s'élève à 1 870,9 milliards de francs Cfa en 2015 contre 1 744,2 milliards de francs Cfa en 2014, soit un accroissement de 7,3%. La consommation finale totale de 2015 représente 93,5% du PIB réel et sa contribution à la croissance du PIB est de 6,7 points contre 6,3 points en 2014. Cette hausse s'explique par la progression de la consommation finale des ménages de 4,4% et celle des administrations publiques de 17,9% en 2015. La contribution à la croissance de la consommation finale des ménages est de 3,2 points. Par rapport au PIB nominal, la consommation finale des ménages représente 70,3% en 2015 contre 72,0%



en 2014 et celle du public représente 18,0% en 2015 contre 16,5% en 2014. L'indice du déflateur du PIB s'établit à 103,7 en 2015 contre 100,1 en 2014 alors que le taux d'inflation déterminé par l'indice harmonisé des prix à la consommation est de 1,8% en 2015 contre 0,2% en 2014.

La formation brute de capital fixe représente la valeur des biens et services durables produits ou acquis au cours de la période comptable dont la durée de vie est supérieure à un an. A prix constants de 2007, la FBCF est passée de 549,9 milliards de francs Cfa en 2014 à 627,0 milliards en 2015, soit une hausse de 14,0% et une contribution à la croissance du PIB réel de 4,1 points. Son poids dans le PIB réel est passé de 29,1% en 2014 à 31,3% en 2015. A prix courants, la FBCF privée représente 66,5% de la FBCF totale et est constituée essentiellement de machines et biens d'équipement. La FBCF publique, pour sa part, est passée de 195,1 milliards à 259,2 milliards de francs Cfa, soit une hausse de 32,9% en 2015 suite à l'accroissement des dépenses d'investissement en travaux publics.

L'analyse de la FBCF par produit montre que les produits des autres activités industrielles (machines et équipements) et les travaux de construction constituent l'essentiel (97,6% en valeur courante) de la FBCF. A prix constants de 2007, la FBCF des produits des autres activités de l'industrie a affiché une croissance de 22,2% et s'établit à 313,0 milliards de francs Cfa en 2015. La FBCF en travaux de construction, elle, progresse de 10,0% et atteint 299,6 milliards en 2015 contre 272,4 milliards en 2014. Cependant, la FBCF en services aux entreprises affiche une baisse de 60,1% (5,2 milliards en 2015 contre 13,0 milliards de francs Cfa en 2014).

Au cours de l'année 2015, seuls les ménages et entrepreneurs individuels ont connu une baisse de leur FBCF en valeur courante de 17,9%. Les autres secteurs institutionnels ont vu leur FBCF augmenter : sociétés non financières (12,4%), sociétés financières (32,4%), administrations publiques (32,9%) et ISBLSM (11,2%).

Les variations des stocks enregistrent les mouvements des biens

autres que ceux en capital qui sont détenus par les producteurs (produits finis ou en cours, matières premières et marchandises). A prix constants de 2007, l'économie enregistre une variation des stocks de 23,1 milliards en 2015 contre -28,1 milliards de francs Cfa en 2014. Ces variations de stocks s'expliquent essentiellement par les stocks de produits chimiques (74,8 milliards), des produits pétroliers raffinés (-18,7 milliards) et des autres produits de l'activité industrielle (13,3 milliards).

Les échanges de biens et services (en valeur courante) entre le Togo et le reste du monde montrent que les importations ont augmenté de 9,5% et les exportations ont diminué de 1,2% par rapport à 2014. Les importations sont passées de 1 304,5 milliards en 2014 à 1 429,0 milliards de francs Cfa en 2015 et les exportations, de 897,2 milliards en 2014 à 886,0 milliards en 2015. Il en résulte une aggravation du déficit de la balance commerciale qui s'établit à -543,0 milliards en 2015 contre -407,3 milliards en 2014. En volume, le solde s'est déprécié de près de 146,3 milliards de francs Cfa, passant de -373,9 milliards en 2014 à -520,2 milliards en 2015. La contribution des échanges extérieurs de biens et services à la croissance économique en 2015 est de -7,7 points. Le taux d'exportation, qui est la part des exportations de biens et services dans le PIB nominal, est passé de 39,7% en 2014 à 35,8% en 2015, traduisant une baisse des parts de marché du Togo à l'étranger. Cette baisse signifie que la proportion du PIB consacrée à la satisfaction de la demande étrangère a diminué de 3,9 points de pourcentage durant la période concernée. La diminution des recettes d'exportations est expliquée par la dégradation de l'exportation des Produits des autres activités industrielles (-15,6%), Textiles, articles d'habillement et articles en cuir (-11,6%).

Cependant, les dépenses d'importation de 2014 à 2015 ont connu une hausse qui s'explique essentiellement par l'augmentation de la demande des Produits des autres activités industrielles (9,5%) notamment les produits pétroliers, les machines et équipement, les produits chimiques.

Au terme de la première phase 2012-2017

Le PN-PTFM veut évaluer ses performances

Jean Afolabi

Dans le cadre de l'évaluation finale de la première phase (2012 à 2017) du programme, le Programme national de développement de la plateforme multifonctionnelle (PN-PTFM) a tenu, le 11 janvier 2018 à Lomé, un atelier de validation de la méthodologie et des outils de collecte de données. Avec pour objectif général d'apprécier les résultats acquis, les performances du programme et ses effets/impacts sur les populations bénéficiaires, et d'en tirer les leçons apprises, formuler des recommandations et orientations pour la prochaine phase, indique le ministère du Développement à la base. Qui précise que la collecte de données se fera à travers les visites de terrains et discussions avec les



communautés sur leur implication aux différentes activités du programme.

Le Programme national de développement de la plateforme multifonctionnelle (PN-PTFM) est une des réponses proposées par l'Etat togolais aux besoins prio-

naires des populations rurales en matière d'accès aux services énergétiques. Au total 227 PTFM ont été installées au Togo dont 92 par le PN-PTFM et 127 par le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB).

Contamination des laits et farines infantiles

La vigilance toujours en vigueur, malgré des retraits par Lactalis

Le cabinet du Professeur Moustapha Mijiyawa revient à la charge pour appeler la population au civisme et à la vigilance quant à l'application «scrupuleuse des dispositions», en ce qui concerne les laits et farines contaminés à la salmonellose. Et ce malgré l'annonce, le 21 décembre 2017, d'un «retrait de la totalité» des produits incriminés. En effet, souligne le ministère de la Santé et de la protection sociale, à la suite du communiqué en date du 06 décembre 2017, relatif au retrait au Togo de lait contaminé à la salmonellose, un communiqué de presse du Groupe français Lactalis en date du 21 décembre 2017 a fait état du retrait de la totalité des laits et farines infantiles de la gamme PICOT, CELIA, MILUMEL et TARANIS pour raison de contamination des installations de fabrication. L'entreprise française a finalement décidé de rappeler 12 millions de boîtes de lait pour bébé, dans 83 pays dont le Togo, rapporte le portail officiel *Republicoftogo.com*

«... nous réitérons la recommandation que nous avons faite aux opérateurs économiques et aux services compétents, de

suspendre la commercialisation des produits sus cités, de procéder à leur retrait et à leur destruction par les services appropriés», rappelle le ministère de la Santé. «Des descentes inopinées se poursuivent pour démasquer tout contrevenant aux présentes dispositions à qui il sera appliqué des sanctions conformément à la rigueur de la loi», prévient le Professeur Mijiyawa dans un communiqué daté du 11 janvier 2018.

Les salmonelles sont généralement responsables d'une gastro-entérite bénigne, mais elles peuvent aussi entraîner des infections graves en particulier chez les personnes fragiles (**jeunes enfants, personnes immunodéprimées, sujets âgés**). La période entre la contamination et l'apparition des premiers signes (incubation) est courte, de 12 à 72 heures. Puis les symptômes de gastro-entérite aiguë apparaissent de façon assez brutale : diarrhée, douleurs abdominales, nausées, vomissements, fièvre souvent élevée (38 à 40° C).

Les selles sont liquides, jaunâ-



tres, contiennent parfois du mucus et du pus (selles muco-purulentes) ou du sang. Le risque de déshydratation lié à la diarrhée est particulièrement important chez les enfants, mais aussi chez les personnes âgées. Des céphalées complètent parfois ce tableau.

Chez la majorité des malades, l'infection évolue favorablement et guérit en trois à sept jours. Mais dans certaines circonstances, les salmonelles entraînent une septicémie (infection du sang) et des infections locales extra-digestives atteignant d'autres régions de l'organisme comme les méninges (enveloppe recouvrant le cerveau), les os et les articulations, le cœur...

S'informer sur les réformes agraires

Le ministère de tutelle s'ouvre au public jusqu'au 20 janvier

Etonam Sossou

Les journées portes ouvertes organisées par le Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique (MAEH), sont effectives depuis hier, et ce jusqu'au 20 janvier. Le public togolais et celui de Lomé en particulier peut se rendre sur le site dudit ministère pendant toute la semaine pour découvrir les actions entreprises par le gouvernement en vue de faire de ce sec-

teur un véritable levier de développement. Divers produits notamment «made in Togo», sont exposés et reflètent l'image de l'agriculteur ou de l'éleveur d'une nouvelle ère. Axé sur le thème : «*Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique: nos chantiers*», l'évènement servira à expliquer au public les missions assignées à ces différents départements que sont : l'Agence Nationale pour la Sécurité Alimentaire

au Togo (ANSAT) ; l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT), l'Office national des Abattoirs et Frigorifiques (ONAF) et l'Institut de Recherches Agronomiques Tropicales (IRAT).

Ses projets tels que le PNIASAN, PASA, PNPER, PPAO, ou encore les Agropoles, feront objets d'exposés.

Depuis quelques années, le Gouvernement fait de l'agriculture un des principaux piliers de sa po-



Colonel Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture

le gouvernement togolais. Après le (PNIASA), le Togo s'est doté d'un nouvel instrument qui met beaucoup plus l'accent sur le volet nutritionnel. Il s'agit du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnel (PNIASAN). Avec ce nouveau projet qui va s'étendre sur 10 ans, le gouvernement compte bâtir une agriculture moderne, durable et à haute valeur ajoutée au service de la sécurité alimentaire et nutritionnelle nationale et régionale, d'une économie forte, inclusive, compétitive et génératrice d'emplois décents et stables à l'horizon 2030. Le (PNIASAN) bénéficie du soutien de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers entre autres la FAO, l'ARAA, le PNUD, la BM, le FIDA, le GIZ et le PAM.

litique de développement. Ainsi, le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) a été mis en œuvre sur une période de cinq ans (2012-2017) avec trois composantes que sont le Projet d'appui au secteur

agricole (PASA), le Projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT) et le Programme de productivité agricole en Afrique de l'ouest (PPAAO). Il a été financé à hauteur de 600 milliards de francs CFA par les partenaires et

Pour les femmes handicapées

La déficience physique n'est plus synonyme de mendicité

En Afrique, les femmes handicapées sont confrontées à la stigmatisation, l'isolement, elles sont ignorées, punies et généralement victimes des attitudes négatives de la part de la société. Comme dans la plupart des pays en voie de développement, les femmes sont considérées au Togo comme un groupe marginalisé et celles qui vivent avec un handicap le sont encore plus. Limitées par leur déficience physique, elles doivent surmonter des attitudes de rejet et une myriade d'obstacles naturels dans la société.

Pour la plupart, ces handicapées sont sous-scolarisées. Et pour cause : en milieu rural, les parents estiment qu'éduquer une fille, qui plus est handicapée, est une perte de temps et de ressources et, dans certains cas, les longues distances qu'elles doivent parcourir pour aller à l'école sont un obstacle. Signalons aussi le cas de celles qui doivent abandonner les études pour suivre de longs traitements dans les hôpitaux et les centres de rééducation. Par conséquent, la majorité des femmes handicapées n'ont pas d'emploi et doivent entièrement dépendre des autres pour subvenir à leurs besoins, même les plus élémentaires.

Celles qui ont un emploi sont généralement enseignantes, boutiqueuses et gérantes de boutiques téléphoniques. La grande majorité exerce des métiers excessivement contraignants et à faibles revenus, notamment la broderie, la couture, la vannerie, l'artisanat et le petit commerce. Tel est le cas d'Amara Valérie, mère de trois enfants, et de Rita Fiagbé qui a un enfant. Valérie, a perdu une jambe suite à une injection de Quinimax (un médicament antipaludéen) qu'elle a reçue encore toute petite, et Rita, quant à elle, a perdu la vue il y a de cela quelques années. Malgré son handicap, Valérie déclare : «*Je n'ai pas d'autres choix que de mener plusieurs activités pour soutenir ma famille. Je fais de la couture et du petit commerce. Cela me permet de nourrir et d'envoyer mes enfants à l'école*». Toutefois, son plus grand souci est de mettre ses enfants à l'abri de la mendicité. «*Qu'ils ne finissent pas comme moi*» ajoute-t-elle.

Un proverbe Bantou dit que «*l'enfant est la canne du vieillard*». Ainsi, au Togo, les parents fournissent tous les efforts pour la réussite de leur progéniture afin que celle-ci puisse les soutenir plus tard dans leur vieillesse. C'est dans cette logique que Rita Fiagbé élève son fils Vanel. «*Il a dix ans et il est celui qui m'aide à tout faire. Il est mes yeux et mon*



guide. Sans son aide je ne serais pas capable de faire mon petit commerce», explique-t-elle.

Dzigbodj, fait aussi partie de ces femmes. Venue au monde avec une déficience sévère il y a de cela 25 ans, elle a été rejetée par sa famille et a fini par se retrouver à l'ong «*le dernier sourire*» à Glé. Elle y a trouvé un abri, quoique dépendante toujours des bonnes volontés pour chacun de ses besoins élémentaires. Cependant, lors d'une récente restructuration de l'ong, elle a été mise à la porte, abandonnée à elle-même. Au milieu des ces défis, Dzigbodj fait montre d'une foi solide et une profonde confiance pour le futur. Elle affirme : «*Au cours de ma vie, j'ai toujours été soutenue de toute part. Je crois que Dieu va continuer de mettre des gens sur mon chemin afin qu'ils m'aident*». Les cas des femmes, comme Valérie, Rita et Dzigbodj, qui ont appris à survivre avec leur handicap abondent au Togo.

L'expérience démontre que ces femmes se mettent généralement en association aux fins de partager leur savoir-faire, se soutenir les unes les autres, apprendre de nouveaux métiers et rechercher des fonds pour réaliser leurs projets sociaux. Elles déplorent néanmoins le manque de fonds pour la réalisation de projets, parmi lesquels la mise sur pied d'une structure de microcrédit dans le but de répondre à leurs plus grands besoins :

l'accès au crédit et à la micro-finance.

Le mariage et la procréation sont deux faits culturels qui occupent une place de choix en Afrique. Dans ce contexte où la dignité d'une femme est déterminée par ces valeurs, les femmes handicapées sont souvent mises au ban de la société et considérées comme incapables de se marier et faire des enfants. Il importe aussi de relever le cas particulier de femmes handicapées mentales qui, parfois, sont ignorantes des répercussions héréditaires que leur déficience mentale peut causer à leurs enfants. Ceci n'est qu'un aspect de la chose. Considérant l'autre aspect, on constate que ces femmes ont peur de s'engager dans une relation sérieuse et durable. Toutefois, pour certaines d'entre elles, le choix réside entre rester célibataire ou s'engager dans des foyers polygamiques avec des hommes qui, dans la plupart des cas, sont beaucoup plus âgés qu'elles. Confrontée à ces deux options, Vicky Gbémou a penché pour la deuxième. Aujourd'hui mère de plusieurs enfants, dont quelques-uns déjà bien grands, elle peut témoigner : «*Je suis certaine d'avoir fait le bon choix car j'ai une grande famille et tout le soutien dont j'ai besoin*».

Bien que faisant face à de grands défis, les femmes handicapées du Togo sont persévérantes et optimistes.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°472 DE LOTO KADOO DU 05 Janvier 2017

La LONATO a procédé vendredi dernier au 473^e tirage hebdomadaire de LOTO KADOO

Le vendredi précédent, la ville de LOMÉ s'est démarquée par les gros lots qui y ont été recensés. En effet, nous y avons enregistré un lot de 1.000.000F CFA, un lot de 1.125.000F CFA et un lot de 1.500.000F CFA gagnés sur les points de vente 60725, 70238, 60426 et 30222.

À l'intérieur du pays, c'est à NOTSE que la LONATO a enregistré des gros lots. Il s'agit d'un lot de 3.000.000F CFA remportés auprès de l'opérateur 20231.

La remise des lots se fera à LOMÉ au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !**

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°472 de LOTO KADOO du 05 Janvier 2018

Numéro de base

71

58

72

60

86

Nombres bonus

64

51

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°028 DE LOTO Sam du 06 Janvier 2018

Le samedi 13 janvier 2018, la LONATO a effectué le tirage hebdomadaire du LOTO Sam qui porte N°29 de LOTO Sam.

Lors du précédent tirage de LOTO Sam, des gagnants de gros lots ont été enregistrés à TABLIGBO et à KPALIME.

Ainsi, à TABLIGBO, la LONATO a répertorié un lot de 1.250.000F CFA, gagné sur le point de vente 80030.

À KPALIME, c'est un lot de 2.000.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 40026.

Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales

Résultats du tirage N°029 de LOTO SAM du 13 Janvier 2018

Numéro de base

26

10

57

59

25

jeuKDO T**MONEY**



**Utilisez TMoney
et Gagnez
CHAQUE SEMAINE DE
SUPER CADEAUX**

COMPOSEZ
***145#**
ET FAITES VOS
TRANSACTIONS



PLUS DE 830 LOTS À GAGNER...



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

